

Avant-propos	p. 1
Le rapprochement avec la Vie Scolaire	p. 2
Les axes d'attention	p. 3
Un dispositif composé de trois modalités d'apprentissage	p. 4

Avant-propos

Ce document présente le mode de fonctionnement général du CDI. Pour ne pas être trop long je cite et fait régulièrement référence à des documents qui permettent d'approfondir le sujet.

(cf. bibliographie en dernière page)

En outre, les documents suivants¹ viennent le compléter :

- « CDI : bilan d'activité 2021-2022 » pour illustrer la mise en œuvre de manière détaillée (12 pages).
- « CDI : bilan d'activité » depuis 2023, synthèse de 2 pages pour chaque année.
- « Présentation du "Tiers-lieu" vie-scolaire / CDI » à destination des parents.
- « Utilisation du CDI par les enseignants et les AED » pour préciser les modalités d'utilisation du CDI.
- « Modalités d'intégration VS-CDI » pour préciser les cas d'usages, missions et points d'attention.

De par leur nature, les CDI ont depuis toujours été des lieux de pédagogies actives, d'autonomie et d'initiatives (projets, clubs, sérendipité, partage...). Depuis une dizaine d'année de nombreuses contributions et expériences sont venues enrichir la réflexion autour des tiers lieux et de l'apprenance (ex. de Traam²). Il existe plusieurs définitions de ces deux termes, je les entends ici dans leur acception suivante.

TIERS-LIEU

Espace ouvert où des individus peuvent se réunir pour travailler, s'approprier des savoirs et/ou des compétences, pour se rencontrer ou simplement échanger de façon informelle.

(B. Devauchelle³)

En ce sens, les salles d'étude de la Vie Scolaire, du foyer et du CDI sont un « autre lieu » que la salle de classe et la maison. Ce tiers lieu n'est pas seulement un espace mais une **démarche à part entière** :

.../... c'est un des enseignements majeurs du développement des CDI et autres tiers lieux, dans et en dehors de l'établissement scolaire. On peut aussi développer des compétences sans être dans une "forme scolaire" stricte.

(ibid.)

Cette démarche prend ici appui sur l'apprenance.

APPRENANCE

Ensemble de dispositions, chez l'individu apprenant, affectives, cognitives et conatives, favorables à l'acte d'apprendre, dans toutes les situations formelles ou informelles, de façon expérientielle ou didactique, autodirigée ou non, intentionnelle ou fortuite.

(Ph. Carré⁴)

André Giordan parle de « mettre en savoir », comme une mise en scène, un environnement riche en objets d'apprentissage et en modes d'appropriation. L'objectif est d'éveiller, dans leur singularité, la curiosité d'un maximum d'élèves. Quel que soit leur profil, et d'autant plus s'il s'est éloigné de la culture scolaire ou s'il est étranger aux espaces culturels.

.../... on ne peut agir directement sur la pensée d'un individu ; l'enseignant, le médiateur favorise l'apprendre en « jouant » avec un environnement didactique propre à interférer avec les conceptions de l'apprenant.

(A. Giordan⁵)

C'est parce qu'**émotion et cognition sont inséparables**⁶ qu'il est fondamental de considérer l'élève dans sa globalité. Depuis la rentrée 2021 le CDI et le service de Vie Scolaire se rapprochent de plus en plus étroitement pour amener les élèves à « faire du commun »⁷ dans l'expérience du quotidien.

L'objectif est donc de créer un tiers-lieu accueillant, hors classe, qui soit un espace de vie :

- **Apprenant**, au service de la scolarité de l'enfant.
- **Citoyen**, au service du bien grandir de l'enfant (coopération, entraide, autonomie, engagement...)

Le rapprochement avec la Vie Scolaire

Il est important pour le CDI et la Vie Scolaire d'agir de concert dans le but de favoriser le climat scolaire et la réussite des élèves (axe 3 du projet d'établissement 2020-2023).

Cela passe par un **espace de socialisation qui soit réellement investi par les élèves⁸, un environnement collectif propice à la pratique du « vivre ensemble ».**

Le professeur-documentaliste contribue à « donner du sens à l'organisation de la vie dans l'établissement ». La cohérence éducative au sein de l'établissement particulièrement entre documentaliste et CPE est nécessaire pour que l'élève y trouve ses repères. L'articulation « Vie Scolaire » / « documentation » doit être pensée en amont, autour d'un projet commun favorisant ainsi et le climat scolaire et la réussite des élèves.

(D. Tuchais⁹)

Il est à noter que les locaux de la Vie Scolaire et du CDI communiquent directement, ce qui est indispensable à la mise en œuvre du type de rapprochement que nous souhaitons opérer :

- Ouverture systématique du CDI en accès libre à la pause méridienne (12h05-13h30), qui permet un brassage significatif d'élèves au profils variés, avec des pics de fréquentation d'une petite centaine en même temps. Ce contexte est propice à « faire du commun » par la pratique.
- Ouverture systématique du CDI en accès libre dès 7h45 et aux récréations (matin et après-midi). Cela est notamment essentiel pour les externes, par définition non présents à la pause méridienne.
- Partage, au jour le jour, d'une salle attenante à la Vie Scolaire et au CDI en fonction des besoins (travail d'équipe, vidéo-projection, cours, oralité, ombres chinoises, jeu de plateau...).
- Présence d'un AED (12h) formé à la documentation et d'un stagiaire alternant MEEF (10h), notamment pour élargir l'amplitude d'ouverture du CDI (6 des 24h^{*} du professeur documentaliste étant déjà prises pour l'ouverture à la pause méridienne).
- Organisation conjointe d'événements : Safer Internet Day France (ateliers divers, coordination avec des associations locales...), parcours PIX, ASSR, sensibilisation au harcèlement scolaire etc.
- Présence d'élèves intégrant les dispositifs EBEP (besoins particuliers) et GPDS (décrochage scolaire).
- Echanges quotidiens entre le CDI et la Vie Scolaire.

A partir de la rentrée 2024, pendant les heures de permanence, le CDI s'appuie sur les compétences des AED qui ont l'habitude d'être en contact avec les élèves dans des situations particulièrement variées :

- la salle de permanence de la Vie Scolaire devient une salle « **d'étude et de silence** » du CDI, où les élèves peuvent aller et venir en fonction de leurs besoins.
- les **AED assurent régulation, médiation et activités** dans le CDI, avec ou sans le professeur documentaliste (dans ce cas tous les pôles du CDI ne sont pas nécessairement ouverts).

Autrement dit, le principe général consiste à accueillir tous les élèves au CDI, où ils peuvent si besoin aller et venir dans la salle « d'étude et de silence ». Pour les cas particuliers (CDI réservé pour des séances de classe, horaires spécifiques, plus de 80 élèves etc.) voir le document « Modalités d'intégration VS-CDI ».

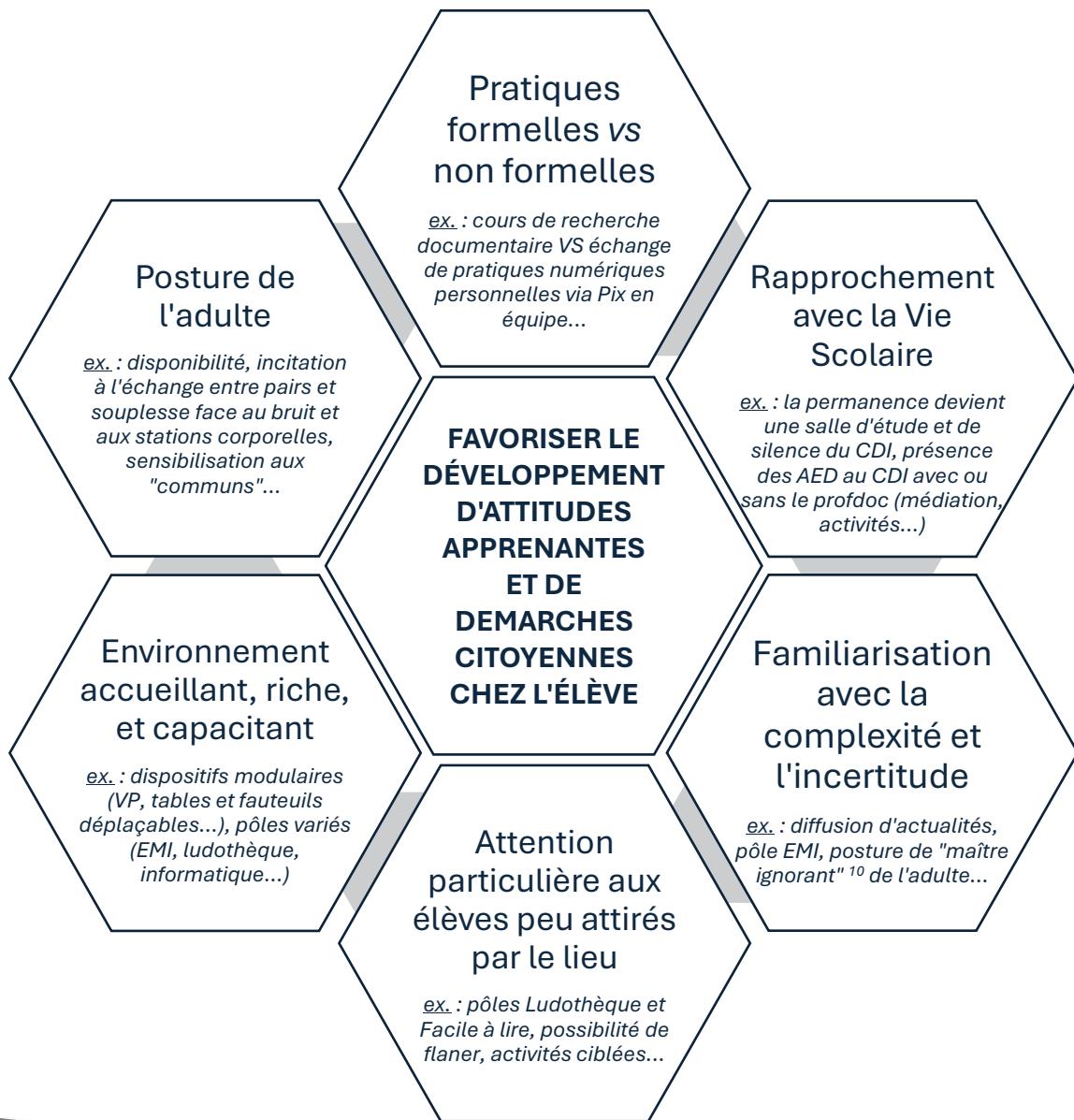


* Temps partiel de 80%

Les axes d'attention

Le schéma suivant présente les 6 axes sur lesquels je souhaite porter une attention particulière. Chacun d'eux donne, à titre indicatif, deux ou trois exemples de mise en œuvre. L'ensemble des moyens utilisés, qui recouvrent souvent plusieurs axes, sont détaillés dans le document « CDI : bilan d'activité 2021-2022 »¹.

L'objectif est de favoriser le développement d'attitudes apprenantes et citoyennes chez les élèves. Le contact répété avec la richesse du lieu est le meilleur moyen de se laisser surprendre et de s'y intéresser, chacun à son rythme. En particulier pour ceux qui en sont culturellement le plus éloignés, stimulés en outre par la présence de nombreux élèves aux profils variés.



Un dispositif composé de trois modalités d'apprentissage

Pour mettre en pratique les axes décrits sur le schéma précédent je me suis très largement inspiré des trois modalités d'apprentissage décrites par Marion Carbillet¹¹, qu'elle appelle les 3 facettes du CDI apprenant¹².

Elle précise en outre au sujet du CDI apprenant :

Il dépasse une vision purement cognitive (savoirs et savoirs faire) en introduisant l'importance de dispositions affectives (notamment le plaisir d'apprendre) et motivationnelles (motivation à entrer dans l'apprentissage mais aussi capacités de persévérance, résistance à l'incertitude ou aux échecs).
.../...

Le concept d'apprenance ouvre à une « subjectivation » de l'apprentissage et une vision du développement personnel au travers des expériences d'apprentissage tout au long de la vie. On trouve des éléments de développement de l'apprenance dans le nouveau socle commun avec la mise en valeur de compétences telles que l'autonomie, la prise d'initiative, l'engagement, la créativité ou même la coopération.

(M. Carbillet¹³)

Le but ici est de « renouer avec le plaisir d'apprendre pour lequel le cerveau humain est conçu » (D. Favre¹⁴).

Le dispositif mis en place doit permettre aux élèves de vivre au CDI trois grands types de situations d'apprentissage :

1. Des **séances programmées** dont les buts sont fixés par avance, et les apprentissages généralement évalués (par le professeur documentaliste, le professeur de discipline ou en co-enseignement)
2. Un **environnement enrichi** qui favorise l'apprentissage libre, l'autonomie, les échanges, les apprentissages fortuits, scolaires ou empiriques (cf. pratiques formelles vs non formelles), disciplinaires ou psycho-sociaux
3. Des **projets et activités accompagnés**, issus d'ateliers ponctuels proposés par le CDI, d'expositions, d'initiative d'élèves ou d'occasions d'apprentissage saisies « à la volée »

L'aménagement et l'organisation du CDI sont pensés pour assurer la **souplesse du dispositif** et la **complémentarité naturelle des trois situations d'apprentissage**. Une séance peut s'appuyer sur une activité ponctuelle vécue en amont et ouvrir sa thématique sur une exploration libre des différents pôles du CDI. *Par exemple, une séance de sensibilisation aux réseaux sociaux pourrait très bien s'appuyer sur une partie vécue du jeu de plateau « @h Social » et se poursuivre par un quiz dont les réponses se trouvent dans le pôle EMI ou sur des périodiques comme Geek Junior, Science et vie, Topo...*





¹ Disponibles sur le site du CDI dans *Infos pratiques / Fonctionnement du CDI / Tiers-lieu CDI-Vie scolaire*

² Traam Nancy-Metz. Repenser l'espace existant du CDI pour répondre aux besoins des usagers. Documentation Nancy-Metz, 2018 [consulté le 28/08/2024] <https://sites.ac-nancy-metz.fr/documentation/mutualisons/synthese-academique-traam-documentation-2017-2018/>
Traam Toulouse. Questionner et enrichir les espaces et les postures. Documentation Toulouse. 2017 [consulté le 28/08/2024] <https://remixonsdoc.wordpress.com/>

³ Devauchelle Bruno. Les tiers lieux, l'école et le numérique. Le Café pédagogique, 17 sept. 2021 [consulté le 03/05/2022] <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2021/09/17092021Article637674587502541767.aspx>

⁴ Carré Philippe. L'apprenance : rapport au savoir et société cognitive. Cyber-savoirs, 2000. [consulté le 03/05/2022] https://alava.pagesperso-orange.fr/apprenance/00_apprenance_1_in_mosconi_1128180805863.pdf
Carré, Philippe. L'apprenance : des dispositions aux situations. HAL Paris-Nanterre, 2016. [consulté le 28/08/2024] <https://hal.parisnanterre.fr/hal-01410790/document>

⁵ Giordan André. Apprendre ! Belin, 2016. ISBN 978-2-7011-9711-1

⁶ Favre Daniel, Interaction entre émotion et cognition. Plaidoyer pour un changement de représentation, in Cahiers Pédagogiques, n°312, mars 1993 ; Favre Daniel. Cessons de démotiver les élèves. 20 clés pour favoriser les apprentissages. Dunod, 3^e ed. 2020. Clé n° 2. Rectifier une erreur de notre culture. Émotion et cognition forment un couple inséparable. p. 11 à 17.

⁷ Brunet Julie, Pour une animation de la Vie Scolaire. Les cahiers pédagogiques n°587, p. , 8 sept. 2023.
CRAP Webinaire, Scolaire - non scolaire. N°587. [consulté le 28/08/2024] <https://youtu.be/ETE693a5SAE>

⁸ Reverdy Catherine. Ecouter les élèves dans les différents espaces scolaires. Dossier de veille de l'IFÉ, n°136, déc. 2020. [consulté le 28/08/2024] <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/136-decembre-2020.pdf>

⁹ Barbier Christophe, Tuchais Denis, Véran Jean-Pierre. Le CDI n'est pas une perm' ! Cahiers pédagogiques, 8 dec. 2012 [consulté le 28/08/2024] <https://www.cahiers-pedagogiques.com/le-cdi-n-est-pas-une-perm/>

¹⁰ Carbillot Marion. Entretien avec Anne Cordier : culture de l'information et enseignement de l'incertitude. Doc pour Docs, 8 dec. 2013 [consulté le 12/06/2025] <https://nuage04.apps.education.fr/index.php/s/3CbiRsJLWp4THN5>

¹¹ Carbillot Marion, Mulot Hélène. A l'école du partage – Les communs dans l'enseignement. C&F Editions, 2019.

¹² Carbillot Marion. Un CDI « apprenant » ? Doc pour Docs, 2018-2021 [consulté le 12/06/2025] <https://nuage04.apps.education.fr/index.php/s/NxXAaZfLEGdHTGG>

¹³ Carbillot Marion. Le CDI, le professeur documentaliste et la notion « d'apprenance ». Doc pour Docs, 2017-2020 [consulté le 12/06/2025] <https://nuage04.apps.education.fr/index.php/s/dpmMDWAPqZPGjQJ>

¹⁴ Favre Daniel. Cessons de démotiver les élèves. 21 clés pour favoriser les apprentissages et le développement des compétences psychosociales. Dunod, 4^e ed. 2024.

Présentation par Dunod [consulté le 28/08/2024] http://www.ecolechangerdecap.net/IMG/pdf/Favre_Cessons_de_demotiver.pdf